

RAPPORT DE SUIVI

**PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU
JUSQU'À LA MUNICIPALITÉ DE LA CORNE**

1 Le projet d'extension de réseau à La Corne a été approuvé le 3 mai 2012, par la décision
2 D-2012-056 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Société
3 en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de soumettre annuellement, lors du dépôt de son
4 rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

5 Les travaux de construction visant l'installation du réseau gazier pour l'alimentation de la mine
6 Québec Lithium ont débuté en juin 2014 et se sont terminés en octobre 2014, à l'exception de la
7 mise en gaz. Le client n'ayant pu remettre la contribution financière attendue, le réseau a été mis
8 sous pression d'azote pour une période indéterminée. Le client a cessé ses opérations.

9 Dans une correspondance datée du 5 mai 2014, Gaz Métro informait la Régie des dernières
10 informations disponibles sur l'évolution des coûts du projet (R-3785-2012, B-0025). Gaz Métro a
11 par la suite déposé un rapport relatif à ce projet en date du 17 novembre 2014 dans le cadre de
12 la Cause tarifaire 2015 (R-3879-2014, B-0383, Gaz Métro-26, Document 1). Dans le cadre du
13 Rapport annuel 2014, Gaz Métro répondait à des demandes de renseignements de la Régie,
14 relativement au traitement comptable (R-3916-2014, B-0147, Gaz Métro-57, Document 1,
15 pages 11 à 17). Le 13 mai 2015, Gaz Métro, en réponse à une demande de renseignements de
16 la Régie, présentait les derniers développements relatifs au projet (R-3879-2014, B-0427,
17 Gaz Métro-27, Document 1, pages 65 et 66). Le 9 juillet 2015, Gaz Métro répondait à des
18 demandes de renseignements de la Régie dans le cadre de la Cause tarifaire 2016
19 (R-3879-2014, B-0625, Gaz Métro-115, Document 1, pages 53 à 55).

20 En septembre 2016, Gaz Métro a été informée par le séquestre responsable de la liquidation des
21 actifs de Québec Lithium inc., QLI Métaux inc., RB Energy inc. et Sirocco Mining inc. que ceux-
22 ci ont été vendus et qu'aucune somme ne pourra être versée aux créanciers ordinaires dont
23 Gaz Métro fait partie.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

1 Jien International a acquis les actifs de la mine de lithium en juin 2016 et opérerait le site sous le
2 nom de Lithium Amérique du Nord inc. (North American Lithium Inc.). Elle travaille présentement
3 à actualiser ses besoins énergétiques. Les ententes contractuelles pourraient être finalisées par
4 la suite. Selon les dernières informations obtenues, les besoins de chauffage requis pour les
5 travaux de remise en opération de la mine pourraient débuter à compter de l'automne 2017 et la
6 production pourrait démarrer de façon progressive dès le printemps 2018 jusqu'à une production
7 optimale vers la fin de l'année 2019.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

8 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
9 les sommes encourues en date du 30 septembre 2016 et la projection des coûts qui sont requis
10 pour mettre la conduite en gaz au moment où la production de l'acquéreur reprendra selon les
11 modalités des ententes contractuelles à venir.

PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2016
(\$)

Description	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2016 (2)	Projeté (3)	Total Projection finale (4) = (2) + (3)	Écart avec budget initial (5) = (4) – (1)
Ingénierie préliminaire	100 800	211 058	0	211 058	110 258
Terrain	69 000	158 861	0	158 861	89 861
Arpentage et ingénierie	258 600	222 076	3 135	225 211	(33 389)
Matériaux	1 668 950	1 650 598	0	1 650 598	(18 352)
Construction, branchement et gérance	5 832 475	7 739 620	115 136	7 854 756	2 022 281
Frais de réservation du tuyau	0	90 471	0	90 471	90 471
Contingence (7 %)	792 983	0	0	0	(792 983)
Sous-total	8 722 808	10 072 684	118 271	10 190 955	1 468 147
Frais généraux (9 %) ¹	785 053	898 399	10 644	909 043	123 990
Total global	9 507 861	10 971 083	128 915	11 099 998	1 592 137
Remboursement des coûts	0	(478 943)	0	(478 943)	(478 943)
Total global incluant le remboursement des coûts	9 507 861	10 492 140	128 915	10 621 055	1 113 194
Contribution externe	(5 043 000)	(4 227 600)	0	(4 227 600)	815 400
Total global après contribution	4 464 861	6 264 540	128 915	6 393 455	1 928 594
Créance irrécouvrable	0	2 818 400	0	2 818 400	2 818 400
Total Gaz Métro	4 464 861	9 082 940	128 915	9 211 855	4 746 994

- 1 Dans la correspondance datée du 5 mai 2014 (R-3785-2012, B-0025), Gaz Métro informe la
2 Régie que la signature du contrat avec le client avait eu lieu en mars 2014 et que les coûts
3 projetés du projet s'élèvent alors à 10 665 523 \$, dont 5 958 980 \$ sont assumés par Gaz Métro.

¹ Les frais généraux de 9 % ne s'appliquent pas sur les frais de réservation du tuyau.

1 Dans cette correspondance, Gaz Métro « souligne que la majorité de l'augmentation des coûts
2 (64 %) est due au report du projet en 2014. Ce montant est estimé à 681 573 \$, sur une
3 augmentation totale des coûts du projet avant les frais généraux de 1 069 546 \$. Bien que la
4 planification du projet n'était pas complétée lors de sa mise en veille, la réactualisation du projet
5 a obligé une revue complète de toutes les activités menant à la mise en chantier. Ce volet est
6 estimé à 60 000 \$. Une provision de 212 872 \$ a été ajoutée afin d'anticiper une augmentation
7 du coût des matériaux et du transport. L'entrepreneur a majoré sa soumission d'un montant de
8 318 230 \$. Finalement, la réservation des tuyaux d'acier chez le fournisseur pendant une période
9 de deux mois, avant le report du projet, a coûté 90 471 \$. La prévision de coût final du projet
10 indique un dépassement total des coûts de 1,2 M\$, incluant les frais généraux. »

11 Au 30 septembre 2016, la projection finale des coûts indique un dépassement de 1,6 M\$, incluant
12 les frais généraux. Les travaux d'installation de la conduite et de réfection sont terminés, à
13 l'exception de la mise en gaz, laquelle est prévue à l'automne 2017. La projection finale des coûts
14 inclut une prévision relative aux travaux éventuels pour la mise en gaz du réseau.

15 L'augmentation de la projection finale des coûts du projet repose en quasi-totalité sur une
16 augmentation de la rubrique *Construction, branchement et gérance*. À ce titre, l'évaluation de la
17 prévision finale de coût avait été établie à 6 482 685 \$ au 5 mai 2014, alors qu'au 30 septembre
18 2016, l'évaluation est de 7 854 756 \$, soit un écart de 1 372 071 \$. Les coûts supplémentaires
19 se ventilent principalement comme suit :

20	- Enlèvement de roc :	270 000 \$
21	- Remplacement	
22	du matériel d'excavation non réutilisable dans la route du Lithium :	200 000 \$
23	- Inspection aux rayons X :	260 000 \$
24	- Excavation et remblai additionnels en raison de l'instabilité des sols :	290 000 \$
25	- Traverse de cours d'eau :	180 000 \$
26	- Autres :	170 000 \$

27 La rubrique *Autres* a augmenté de 40 000 \$ comparativement au suivi contenu au Rapport annuel
28 2015 (R-3951-2015, B-0045, Gaz Métro-19, Document 1, page 4) en raison des frais d'inspection
29 de la protection cathodique.

3. TRAITEMENT COMPTABLE

1 Gaz Métro s'est questionnée sur la valeur des immobilisations comptabilisées dans ses livres au
2 30 septembre 2016. Gaz Métro a tenté d'évaluer globalement les bénéfices futurs qui
3 résulteraient vraisemblablement de l'utilisation de ses actifs (conduite et branchement). Comme
4 mentionné à la section 1 du présent document, Jien International s'est portée acquéreur des actifs
5 de la mine. Les travaux de remise en opération pourraient nécessiter du gaz naturel dès l'automne
6 2017. Si une telle situation survenait, les actifs de Gaz Métro seraient grandement sollicités.
7 Considérant ces faits, rien ne laisse présager à Gaz Métro que la valeur comptable de ses actifs
8 sera irrécouvrable en tout ou en partie.

9 En ce qui concerne la contribution facturée, mais non payée par Québec Lithium, à la lumière des
10 informations reçues du séquestre au 30 septembre 2016, Gaz Métro peut confirmer qu'elle ne
11 parviendra pas à recouvrer sa créance en tout ou en partie. Comme expliqué au Rapport annuel
12 2015 (R-3951-2015, B-0045, Gaz Métro-19, Document 1, pages 5 et 6), Gaz Métro a radié la
13 créance de 2,8 M\$. Le solde du compte à recevoir a été comptabilisé à l'encontre de la provision
14 pour mauvaise créance².

4. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

15 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau
16 ci-dessous. Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

17 L'effet sur les tarifs projeté sera réévalué sur la base des besoins énergétiques du client et des
18 engagements contractuels à venir.

Description	Impact initial	Impact projeté
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs (40 ans)	(894 030) \$	À réévaluer

² Le 13 avril 2016, Gaz Métro répondait à des demandes de renseignements de la Régie à ce sujet dans le cadre du Rapport annuel 2015 (R-3951-2015, B-0169, Gaz Métro-48, Document 1, pages 15 à 19).

- 1 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'extension de réseau**
2 **jusqu'à la municipalité de La Corne.**